

Le Puy du Fou refuse d'imposer le pass sanitaire, malgré les 5000 emplois en jeu ! Chapeau ! [MAJ]

écrit par Christine Tasin | 15 mai 2021





Nous avons reçu, suite à notre article sur le Puy du Fou une demande de publication de sa direction, la voici ci-dessous, même si nous ne voyons pas en quoi nous aurions déformé ou inventé les propos tenus dans la video... J'avais cru comprendre que l'impossibilité de gérer le pass amenait les propriétaires du Puy à refuser d'ouvrir... Mais nous ne ferons pas de manières avec ceux qui ont créé ce site extraordinaire et en tout cas nous sommes ravis de pouvoir annoncer que le Puy du Fou comme tous les parcs pourra ouvrir sans pass sanitaire.

Christine Tasin

A l'attention de Madame Christine Tasin

Madame,

Le Puy du Fou souhaite réagir à l'article intitulé « Le Puy du Fou refuse d'imposer le Pass Sanitaire, malgré les 5000 emplois en jeu ! Chapeau ! » paru le 15 mai 2021.

Rien dans les déclarations officielles du Puy du Fou ne permet d'affirmer qu'il refuse d'appliquer le Pass Sanitaire. Comme l'ensemble des parcs français, le Puy du Fou a

souhaité sensibiliser les pouvoirs publics quant aux difficultés d'application de ce Pass Sanitaire au moment de l'annonce de sa mise en œuvre par les services de l'État.

Selon les dernières informations communiquées par le SNELAC (Syndicat National des Espaces de Loisirs et d'Animations Culturelles) mercredi 12 mai dernier, le Pass Sanitaire ne s'appliquera finalement pas à l'ensemble des parcs français. Le Puy du Fou ouvrira donc bien ses portes le 10 juin prochain.

Compte tenu des commentaires et des partages sur les réseaux sociaux qui peuvent se fonder sur votre article ou le partager, nous vous prions de bien vouloir faire état de notre réaction dans son intégralité et dans les meilleurs délais, sans quoi nous nous verrons au regret de devoir vous faire parvenir une demande droit de réponse formelle.

Bien cordialement,

Pour le Puy du Fou,

Hugues Schmitt

Dgm Conseil

C'est ingérable, et ce n'est pas le travail des salariés du Puy-du-Fou qui n'ont pas à vérifier des pass sanitaires, des QCR, des certificats de vaccination...

Ah ! Si toutes les structures commerçantes ou culturelles pouvaient réagir de la même façon, la face de la France en serait changée !